



inforam

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONAIS



INFORAM
N°23
Janvier-Février-Mars 2013



édito

Cette fin d'année 2012 est marquée par la mobilisation d'assistantes maternelles autour de manifestations visant à valoriser et à faire évoluer le métier.

Lors de la journée nationale des assistantes maternelles, certaines se sont investies autour d'actions de communication (reportage radio, articles de presse et exposition à la médiathèque).

Le RAM poursuit sa démarche de réflexion concernant l'accueil de l'enfant en situation de handicap chez l'assistante maternelle. Des professionnelles ont souhaité être associées à ce projet multi-partenarial.

Par ailleurs, la présence de nombreuses assistantes maternelles aux conférences proposées par le service petite enfance ou aux ateliers éveil corporel du RAM dénote une volonté de s'informer et de se former.

Nous vous souhaitons une bonne année 2013 !

L'équipe du Relais



★ Animations ★ Infos diverses ★ Infos législatives ★ Dossier ★ Images



Les ateliers du trimestre

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon les jours qui vous ont été attribués lors de votre inscription trimestrielle. Si vous ne vous êtes pas inscrites en début de trimestre, vous pouvez le faire au fur et à mesure en téléphonant au secrétariat du RAM.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez-nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !

Janvier

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 07	9h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Mardi 08	9h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Mercredi 09	9h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Jeudi 10	9h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Vendredi 11	9h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Lundi 14	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Mardi 15	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Jeudi 17	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Vendredi 18	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Lundi 21	9h30 - 11h30	Jouons avec le koala et ses amis
Mardi 22	9h30 - 11h30	Jouons avec le koala et ses amis
Mercredi 23	9h30 - 11h30	Boum, badaboum
Jeudi 24	9h30 - 11h30	Boum, badaboum
Vendredi 25	9h30 - 11h30	Boum, badaboum
Lundi 28	9h30 - 11h30	Oh ! Jeux d'eau !
Mardi 29	9h30 - 11h30	Touchons... manipulons
Jeudi 31	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 08	9h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Mardi 22	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
LEDEUIX		
Mardi 15	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Mardi 29	9h30 - 11h30	Bricolons ensemble
SAINT-GOIN		
Jeudi 10	9h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Jeudi 17	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Jeudi 24	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Jeudi 31	9h30 - 11h30	Intervention de la médiathèque
LASSEUBE		
Vendredi 25	9h30 - 11h30	À quatre pattes...

Février

L'ÎLOT MÔMES		
Vendredi 1	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Lundi 4	9h30 - 11h30	Autour du cirque...
Mardi 5	9h30 - 11h30	Autour du cirque...
Mercredi 6	9h30 - 11h30	Autour du cirque...

Jeudi 7	9h30 - 11h30	Autour du cirque...
Vendredi 8	9h30 - 11h30	Autour du cirque...
Lundi 11	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Mardi 12	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Jeudi 14	9h30 - 11h30	Histoires en diapositives
Vendredi 15	9h30 - 11h30	Histoires en diapositives
Lundi 18	9h30 - 11h30	Jouons à la musique
Mardi 19	9h30 - 11h30	Jouons à la musique
Mercredi 20	9h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 21	9h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Vendredi 22	9h30 - 11h30	Oh ! Jeux d'eau !
Lundi 25	9h30 - 11h30	Boum, badaboum
Mardi 26	9h30 - 11h30	Boum, badaboum
Jeudi 28	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 5	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau *
Mardi 19	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau *
LEDEUIX		
Mardi 12	9h30 - 11h30	Bougeons ensemble
Mardi 26	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
SAINT-GOIN		
Jeudi 7	9h30 - 11h30	Jouons avec le koala et ses amis
Jeudi 14	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Jeudi 21	9h30 - 11h30	À quatre pattes...
Jeudi 28	9h30 - 11h30	Créons ensemble
LASSEUBE		
Vendredi 22	9h30 - 11h30	Intervention de la médiathèque

Mars

L'ÎLOT MÔMES		
Vendredi 1	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Lundi 18	9h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Mardi 19	9h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Mercredi 20	9h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Jeudi 21	9h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Vendredi 22	9h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Lundi 25	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
Mardi 26	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
Mercredi 21	9h30 - 11h30	Boum ! Badaboum !
Jeudi 28	9h30 - 11h30	Je grimpe partout !
Vendredi 29	9h30 - 11h30	Je grimpe partout !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 19	9h45 - 11h30	Rencontre avec le Relais des Deux Gaves
LEDEUIX		
Mardi 26	9h30 - 11h30	Créons ensemble
SAINT-GOIN		
Jeudi 21	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Jeudi 28	9h30 - 11h30	Histoires en diapositives
LASSEUBE		
Vendredi 22	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?

ANIMATION SUR INSCRIPTION
N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM :
05 59 39 38 39

Quelques précisions...

- ★ **Jeux d'eau :**
Ils sont prévus les lundi 28 janvier et vendredi 22 février. N'oubliez pas la tenue de rechange ! Nous vous rappelons que la salle de jeux est ouverte à celles du groupe qui ne souhaitent pas participer aux jeux d'eau.
- ★ **Éveil Musical :**
Ce trimestre, deux séances d'éveil musical avec Véronique Nadeau sont organisées à Ogeu les jours suivants : le mardi 5 février et le mardi 19 février.
Petit rappel pour cet atelier : les assistantes maternelles inscrites habituellement ce jour-là sont prioritaires et doivent s'inscrire à 9h30 ou 10h30. Il est souhaitable de participer aux deux séances et d'être à l'heure.
Si vous êtes intéressées mais pas inscrites sur les ateliers à Ogeu, vous pouvez nous le préciser et nous vous contacterons en fonction des places disponibles.
- ★ **Intervention de la médiathèque à St Goin et Lasseube :**
Le jeudi 31 janvier à St Goin et le vendredi 22 février à Lasseube est proposé aux assistantes maternelles et aux enfants un temps de lecture animé par une bibliothécaire de la médiathèque d'Oloron. Il est souhaitable d'arriver avant 10h00.
- ★ **Mardi 19 mars : Rencontre avec le relais des Deux Gaves**
Nous poursuivons les rencontres avec les assistantes maternelles de ce secteur. Le lieu et l'organisation de cet atelier seront communiqués ultérieurement.

Les rendez-vous à ne pas manquer

- ★ **Réunion de début de trimestre :**
Jeudi 17 janvier à 20h30 à l'Ilot Mômes
Ordre du jour : Point sur le trimestre précédent, présentation du programme de ce trimestre, questions diverses.
- ★ **Temps de lecture à la médiathèque intercommunale à Oloron :** le vendredi 18 janvier, vendredi 15 février et vendredi 22 mars à 10h00
Une intervenante de la médiathèque propose un temps de lecture.
Si cela vous intéresse, veuillez vous inscrire au secrétariat du RAM.
Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.
- ★ **Carnaval du RAM :**
La date et l'organisation de cette manifestation seront abordées lors de la réunion de début de trimestre.

Spectacle vivant

À l'ombre d'une histoire

Compagnie La Petite Fabrique

"La petite maison" de Barbro Lingren
(coll. Pastel, Ed. Ecole des loisirs)



"Une petite maison, toute en bois, peinte en rouge, cachée entre les montagnes et lacs dans un lointain pays où il fait longtemps jour et longtemps nuit. La porte s'ouvre, et soudain... coq, poule, cochon, chat, chien... La ferme se réveille dans un joyeux tintouin ! Et tout ce petit monde a faim."

La forme artisanale du théâtre d'ombre amène le rêve en toute simplicité.

C'est un moment privilégié de rencontres et de partages poétiques dans un échange particulièrement intime.

Durée du spectacle : 20 min - De 18 mois à 3 ans

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le mercredi 6 février (nombre de places limitées).

Rappel : Ce spectacle est proposé en supplément des 1,5 ateliers hebdomadaires.

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle.

Ils pourront être présents selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.

Quelques nouveautés au relais



OLLIE - Olivier Dunrea - Éditions Kaléidoscope

Quel phénomène, cet Ollie ! Depuis des semaines, Olga et Lola l'attendent, mais il refuse de sortir de sa coquille, le coquin !



IL NE FAUT PAS HABILLER LES ANIMAUX

Judi BARRETT et Ron BARRETT - L'École des Loisirs

A qui ressemblerait une girafe qui voudrait porter des cravates ? Quatorze raisons désopilantes de ne pas habiller les animaux.



À TABLE ! Rebecca COBB - Éditions Kaléidoscope

C'est bien connu, l'heure du déjeuner tombe toujours au pire moment pour les enfants, pile au milieu de jeux passionnants, mais allez expliquer ça aux parents ... Alors la fillette décide de boudier son assiette pour la plus grande joie de trois surprenants gourmands.



Les informations diverses

★ Semaine Départementale des Familles : Du samedi 2 au samedi 9 février

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter le Centre Social La-Haüt à Oloron.

★ Comité de suivi du RAM :

Le comité de suivi du RAM se réunira au cours du second trimestre 2013. Il évalue les actions menées et réfléchit à la mise en place de nouveaux projets. Il est composé des partenaires financeurs (Communauté de Communes du Piémont Oloronais, CAF, MSA et Conseil Général) mais également d'usagers. Généralement deux assistantes maternelles y participent et représentent l'ensemble des assistantes maternelles fréquentant le RAM. Celles qui sont intéressées pour participer à cette instance peuvent contacter Brigitte LARRENSOU au RAM.

★ Point documentation :

Nous vous proposons une nouvelle rubrique dans le journal Inforam où nous présentons des nouveaux livres à destination des adultes ou des enfants... Toutes vos idées et suggestions de livres sont les bienvenues !

Entre assistantes-maternelles :

★ PROPOSITION DE FORMATION

Marie-Pierre RICHARD, assistante maternelle, souhaite suivre une formation sur le thème de la communication gestuelle proposée par l'organisme Signes2mains. Elle s'intitule : "Du geste à la parole... mieux comprendre bébé avant qu'il ne parle" et s'adresse aux professionnels de la petite enfance. Elle permet de développer des outils relationnels respectueux, au travers de la communication gestuelle. Il s'agit d'une formation qui ne figure pas dans le catalogue IPERIA. Une sollicitation de l'AGEFOS PME devrait donc être envisagée pour obtenir une prise en charge. Avant d'entamer toute démarche, Madame RICHARD souhaiterait savoir si d'autres professionnelles seraient intéressées pour la suivre.

Vous pouvez la contacter au : 06 26 94 39 42.

★ VENTE MATERIEL OCCASION

Une assistante maternelle de Monein vend l'ensemble de son matériel : puériculture, aménagement de l'espace, jeux de société, d'éveil, de motricité... La liste détaillée est à votre disposition au RAM.

Contact : 05 59 21 39 52 (à partir de 18h00).

Les informations législatives

★ Du nouveau du côté de votre agrément :

Le décret N° 2012-364 du 15-03-2012 remplace le référentiel de novembre 2009 ; il a une valeur réglementaire et il est applicable depuis le 1er septembre 2012, cela signifie qu'il y a obligation de s'y référer sur le territoire national et qu'il permettra d'harmoniser les critères d'évaluation.

Ce décret précise entre autre le rôle du service départemental de Protection Maternelle et Infantile dans la gestion des demandes d'agrément et développe clairement deux parties :

1. Les Capacités et compétences pour exercer le métier d'assistant(e) maternel(le) qui regroupent des points tels que :

- La santé de l'enfant (la sécurité, le couchage, l'administration de médicaments, l'accueil d'un enfant porteur de handicap...).
- La maîtrise de la langue et la communication (l'écoute, l'observation et la transmissions d'informations).
- Les capacités et qualités personnelles pour accueillir de jeunes enfants dans des conditions propres à assurer leur développement physique et intellectuel et les aptitudes éducatives (section 1 ; sous section 3).
- La capacité à : s'organiser, être disponible aux enfants accueillis, s'adapter au travail en maison d'assistantes maternelles...
- la connaissance du métier et de ses contraintes (conscience de ses responsabilités, discrétion professionnelle, consentement à un suivi des services de PMI...).

2. Les conditions matérielles d'accueil et de sécurité (section 2) :

L'espace d'accueil doit répondre à des règles d'hygiène et de sécurité, de façon à répondre aux besoins essentiels de l'enfant (sommeil, jeu, soins...) et éviter les accidents domestiques liés aux produits ménagers, cheminées, balcons... L'environnement extérieur doit être sécurisé et aux normes des fabricants (piscines).

- Afficher et prévoir l'intervention des services de secours ou de la PMI.
- L'organisation nécessaire en présence d'animaux domestiques.
- Les règles de sécurité concernant le transport d'enfants.

Le décret est disponible sur legifrance.gouv.fr ou au relais assistante maternelle, n'hésitez pas à le lire intégralement.

★ Évolution réglementaire relative aux heures supplémentaires, complémentaires ou majorées pour les assistantes maternelles agréées :

Depuis le 1^{er} août 2012, les heures complémentaires ou majorées effectuées par une assistante maternelle agréée ne sont plus exonérées fiscalement.

De même, pour les assistantes maternelles dont l'employeur ne bénéficie pas du CMG, depuis le 1^{er} septembre 2012, ces mêmes heures n'ouvrent plus droit à la réduction de cotisations salariales.

	Suppression de l'exonération fiscale	Suppression de l'exonération des cotisations salariales
L'employeur bénéficie du CMG	À compter du 1er août 2012	Non concerné
L'employeur ne bénéficie pas du CMG	À compter du 1er août 2012	À compter du 1 ^{er} sept. 2012

Source : www.pajemploi.urssaf.fr

Les jeux d'eau

Dossier

L'eau fait partie de notre environnement quotidien. Elle est associée à la propreté, l'hygiène et surtout à l'élément essentiel sans lequel les humains ne pourraient survivre (boire, s'alimenter...). Cet élément naturel représente aussi un "terrain de jeu" très riche pour l'enfant, même tout petit.

L'eau permet une stimulation sensorielle et motrice, de trouver un bien-être inégalable ; elle a la particularité qu'on puisse jouer avec, dedans et dessus.

1. Les enfants peuvent jouer avec l'eau de différentes façons...

- En explorant cette nouvelle "matière" et ses particularités : vider et remplir les seaux, la transporter, flotter ou faire flotter, regarder l'eau couler ou déborder.
- En l'utilisant pour les sensations corporelles et le plaisir sensoriel qu'elle procure (éclabousser, jouer avec l'élément).
- En s'exerçant à certains mouvements, gestes, qui demandent à l'enfant précision, maîtrise et coordination : verser, transvaser, presser, asperger.
- En créant des jeux d'imitation : faire le nettoyage, laver une poupée etc...
- En écoutant le bruit de l'eau.
- En étant immergé ou à l'extérieur de l'eau.

Il s'agit d'une activité de manipulation simple qui procure à l'enfant du plaisir. C'est un moment d'expérimentation et de découvertes. Pour certains enfants, cette familiarisation aux jeux d'eau se fait de façon très progressive ; en la touchant d'abord du "bout des doigts" ou avec des objets...

L'eau peut être utilisée comme activité de détente et calmante. Elle est d'ailleurs souvent utilisée en thérapie.

2. L'organisation des jeux d'eau

L'espace de jeu :

Délimiter un espace bien dégagé permet aux enfants de circuler autour des accessoires en toute sécurité.

Cette activité est particulièrement adaptée pour être installée à l'extérieur, dans un jardin ou sur une terrasse mais elle peut aussi être pratiquée l'hiver, dans une salle bien chauffée.

Quelques idées d'accessoires :

Bassines, bacs, seaux de tailles et formes différentes, pelles, entonnoirs, cuillères, arrosoirs, éponges de différentes formes et tailles, gants de toilette, jouets flottants, tuyaux etc...

En laissant l'enfant rechercher les accessoires qui lui conviennent, qui correspondent à son choix, nous lui permettons de rester initiateur et acteur de son jeu. Pour cela, l'eau, et les jeux de manipulation de façon plus générale, sont des supports tout à fait intéressants dans le développement de l'enfant.

Quelle utilisation ?

L'adulte peut proposer une seule famille d'accessoires à la fois pour ne pas submerger l'enfant d'objets puis les rajouter petit à petit.



ALBUMS POUR ENFANTS

La première fois à la piscine

Rosemary Wells - L'École des Loisirs
Album de 2 à 4 ans

Ninon a peur de l'eau

Nadja - L'École des Loisirs
Album de 2 à 4 ans

Marie dans l'eau

Susanne Strub - L'École des Loisirs

Le cochon dans la mare

Martin Waddell et Jill Barton
Éditions Kaléidoscope
Album à partir de 4 ans

Oscar dans la baignoire

Graham Bob - Éditions Epigones
À partir de 4 ans

Par exemple :

- des contenants petits et grands où commenceront alors des jeux de transvasement qui permettent à l'enfant de comprendre l'espace et les volumes : des seaux, des flacons, des coquillages...
- la famille des jeux flottants : des bateaux, des animaux, des balles...
- la famille "absorbant" : des éponges, des gants de toilette-marionnettes...
- des circuits d'eau, des moulins...

La place de l'assistante maternelle :

Même si ce jeu donne une certaine autonomie à l'enfant, assurer sa sécurité physique est essentiel.

De même, la sécurité affective reste toujours un point important. Être suffisamment proche de l'enfant, pour l'accompagner, le soutenir et le sécuriser par une présence calme et bienveillante donnera confiance à l'enfant et l'encouragera à poursuivre ses découvertes et expérimenter ses propres jeux.

Ce type d'activité demande de l'énergie, de l'organisation et de l'implication pour les adultes mais quel plaisir partagé avec l'enfant !



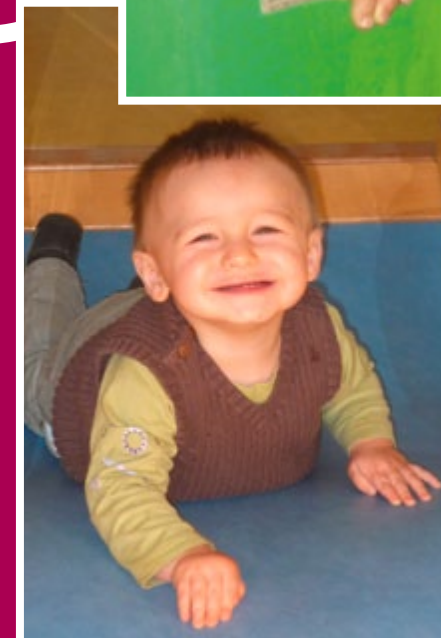
Comptines :

Bateau sur l'eau
La rivière, la rivière
Bateau sur l'eau
La rivière et plouf dans l'eau
(ou au bord de l'eau)

Les petits poissons dans l'eau
nagent nagent nagent nagent nagent
Les petits poissons dans l'eau
Nagent aussi bien que les gros



Le RAM en images





SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

Communauté de Communes
PIÉMONT OLORONNAIS



santé
famille
retraite
services